

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LA VOIX DE L'ÉCOLIER

DU

COLLEGE JOLIETTE.

LA CHARITÉ FAIT LE CHRÉTIEN. L'ÉTUDE FAIT L'AVENIR.

Vol I.) Collège Joliette, P. Q., Mardi, 1er Mai 1877. (No. 15.)

HISTOIRE DU CANADA.

LE GOUVERNEUR, COMTE DE FRONTENAC,

AU PARLEMENTAIRE

Envoyé à Québec par l'amiral Phipps. (1690)

—
Député vers moi par l'agent d'un pouvoir illégal, je pourrais me borner à vous répondre que je ne vous connais pas, que votre chef n'a pas la moindre qualité à mes yeux, puisqu'il tient sa mission de Guillaume d'Orange, usurpateur du trône d'Angleterre. Mais la sommation dont vous êtes porteur est conçue en des termes si insolents, elle renferme des allégations si blessantes pour la nation française, que je faillirais à mon devoir si je ne protestais, de toute l'énergie de mon âme, contre les étranges prétentions de l'amiral Phipps.

Vous nous accusez de cruauté !... O Ciel ! c'est de la bouche d'un anglais qu'un semblable reproche nous est adressé !... Habités à répandre le sang, à couvrir le sol du Nouveau-Monde de cendres et de ruines, auriez-vous si tôt oublié le massacre de Lachine ? Vos compatriotes pourtant ne furent-ils pas les lâches instigateurs de cet attentat sans nom ? Le farouche Iroquois dont vous aviez attisé la haine se précipita, ivre de carnage, sur une population sans défense ; il se rassasia de cruauté ; son fer homicide ne s'arrêta que lorsqu'il fut las d'égorger. Vous avez pu, ô modèles de clémence, contempler votre œuvre dans cette nuit sinistre. Mais la postérité, émue de tant de scélératesse, flétrira ce forfait, l'avenir l'inscrira en caractères de

sang dans les annales des colonies anglaises et une page honteuse sera ajoutée à leur histoire.

Que Phipps ne vienne pas nous reprocher la destruction de Corlar, c'est un fait de guerre et une représaille légitime du massacre de Lachine. Nos frères immolés par l'Iroquois dont vous aviez surexcité les instincts féroces, réclamaient du fond de leurs tombes sanglantes une vengeance exemplaire. Nous répondîmes à leur appel, mais, magnanimes jusque dans notre vengeance, nous n'avons point pour vous combattre emprunté les bras des Sauvages—le Français méprise de semblables auxiliaires—nous avons envahi votre territoire, le droit de la guerre nous y autorisait ; ceux des vôtres qui sont tombés entre nos mains, ont été traités en prisonniers de guerre, comme on le fait par delà l'Atlantique. Votre amiral ne saurait donc rien nous reprocher ; ce que nous avons fait, c'était notre droit, c'était notre devoir, c'était justice.

Mais c'est peu de déverser sur nous le fiel de votre haine implacable, de nous lancer l'outrage avec tant d'impudence, vous me proposez, que dis-je, vous me sommer de me rendre !!! ... Un triomphateur superbe hésiterait à poser à un ennemi vaincu et désarmé des conditions aussi humiliantes ! Me rendre !... Mais que dirait la France, que dirait mon roi qui m'a confié la défense de sa plus belle colonie ? Me rendre ! ... Mais ce serait un crime, une félonie sans précédent dans les fastes de mon glorieux pays ! Me rendre !... Mais aucun des miens n'y consentirait ! Tous ces braves qui m'entourent m'è forceraient au silence, si, trahissant mon devoir, j'osais conclure un pacte aussi honteux. Vous les avez vus, pendant la lecture de cet étrange document, porter à la garde de leur épée une

main crispée par la colère. Leurs yeux enflammés d'où jaillissaient des éclairs ; leur sang qui bouillonnait ; le frémissement d'indignation qu'ils avaient peine à contenir et qui se traduisait par un murmure sourd et menaçant ; le bruit confus de sabres et d'éperons frissonnant sur les dalles de cette chambre ; tous ces signes ont dû vous manifester les sentiments qui les animent. Et moi, méconnaissant tant de vaillance, insensible à tant de patriotisme, moi leur chef, j'abandonnerais le Canada, je jetterais aux pieds de l'anglais une ville qui compte de tels défenseurs !...

Et d'ailleurs, en supposant même que Phipps m'offrit des conditions honorables et courtoises, pourrais-je me fier à sa parole ? La violation de la capitulation de Port-Royal est encore trop récente pour être déjà effacée de ma mémoire. Après avoir promis de laisser à de braves soldats l'honneur des armes, de respecter le village et ses habitants, l'amiral Phipps ne s'est fait aucun scrupule de rompre ses engagements. Avec cette noire perfidie qui semble être l'apanage de la race anglaise, il a, au mépris de ses serments, lancé ses féroces satellites sur le malheureux village. Le meurtre et l'incendie marquèrent le passage des hordes britanniques, une population honnête et laborieuse fut plongée dans le deuil et la misère.

Et si même une funeste expérience ne m'avait appris à connaître l'amiral Phipps, pourrais-je supposer un reste de bonne foi dans un homme qui a lâchement déserté la cause de Jacques II, son souverain légitime, pour vendre ses services à l'usurpateur Guillaume ? Non, toute son âme est trahison !...

Et maintenant retournez vers votre chef. Dites-lui qu'au nom du grand roi de France, mon noble maître, en présence des valeureux officiers réunis à mes côtés, moi, comte de Frontenac, représentant de Louis XIV en Canada, je méprise le défi dont vous êtes porteur, je relève le gant que l'amiral Phipps me lance et je le lui rejette à la face. Si, peu satisfait d'une déclaration à laquelle il aurait dû s'attendre de la part d'un commandant français, il exige une autre réponse, je la lui donnerai par la bouche de mes canons.

JOSEPH THÉRIAULT.—(Rhétorique.)

LETTRE DE BELGIQUE.

Anvers, le 5 Avril 1877.

Monsieur le Rédacteur,

L'arrivée périodique et régulière de la *Voix de l'Ecolier* vient me rappeler la promesse que j'ai faite de grand cœur de contribuer par quelques petites correspondances au succès de la belle œuvre que vous avez entreprise. C'est pour moi un véritable plaisir de m'associer de loin aux travaux des estimés collaborateurs de votre Journal ; ces Messieurs me sont inconnus, il est vrai, mais ils sont loin de m'être indifférents. Le Canada est une terre éminemment chrétienne ; ce sont nos frères d'Europe qui ont arraché le Nouveau-Monde aux ténèbres de la barbarie et y ont planté l'étendard de la croix. Les descendants de ces héros ne sauraient être des étrangers pour nous. D'ailleurs, enfants de l'Eglise Catholique, une foi commune établit entre nous des rapports étroits ; nous sommes chrétiens, donc nous sommes frères.

Et vous, jeunesse généreuse qui grandissez dans la douce retraite du Collège Joliette, comment ne m'intéresserais-je pas à vos progrès ? La *Voix de l'Ecolier*, interprète de vos sentiments, organe de vos aspirations, ne cesse de retracer, dans des pages où débordent la plus suave poésie, votre excellent esprit, votre conduite exemplaire, vos travaux assidus, votre édifiante piété.

Continuez à marcher dans cette voie féconde, heureux jeunes gens qui n'avez pas encore sucé le venin des doctrines perverses, qui n'avez pas appris à comprimer les saints tressaillements de votre cœur, ni à étouffer la voix de votre conscience chrétienne sous le souffle glacial de l'indifférence ou de la libre-pensée. Plus que jamais la Patrie et la Religion ont besoin d'hommes ; elles comptent sur vous, ne trompez pas leur légitime espoir.

Descendez en grand nombre dans la lice que vous ouvre la *Voix de l'Ecolier*, c'est dans cette arène pacifique que vous vous formerez aux luttes de l'avenir. Les questions si variées que traite votre charmant journal offrent un champ immense à votre activité. Déployez-y cette ardeur juvénile, cette fougue de spontanéité qui est propre à votre âge et qui, dirigée vers le bien, enfante des merveilles. Les encouragements les plus flatteurs ne vous feront pas défaut. Non seulement sur les rives de ce majestueux Saint-Laurent, dont vous nous parlez avec un si patriotique enthousiasme, mais même du fond de notre vieille Europe s'élèveront des voix amies qui applaudiront à vos succès

et soutiendront vos efforts.

Parmi les nombreuses questions qui s'agitent actuellement dans notre pays, je n'en connais aucune qui soit de nature à vous intéresser davantage que celle de la lutte à outrance qui se livre entre la Religion et ses implacables ennemis. Cette lutte se manifeste partout et en tout. Partout, dans notre chère Belgique, la cité de Dieu et la cité du mal se trouvent en présence : la cité de Dieu, composée de tous les amis de Jésus-Christ, de la Religion, de la Papauté, de la Patrie ; la cité du mal, formée des amis du diable, des adeptes de la *morale indépendante*, des supôts de la franc-maçonnerie. L'une et l'autre de ces cités sont divisées, pour les besoins de la lutte, en une innombrable quantité de sociétés, dont chacune, suivant sa filiation, poursuit un but unique et hautement avoué. La cité de Dieu concentre toute son énergie dans la défense de la Foi, la cité du mal aiguise sans relâche ses armes pour travailler à la ruine de nos croyances : l'une, nourrie des vivifiants enseignements de l'Eglise, prêche la moralisation du peuple ; l'autre, toute gonflée du venin de l'antique serpent, s'emploie avec une ardeur incroyable à la déchristianisation des masses. Ces deux forces opposées, perpétuellement en lutte, se heurtent sans cesse dans des chocs redoutables.

Tel est le spectacle que notre pays a présenté à la veille des dernières élections législatives. Le gouvernement catholique est sorti triomphant de l'urne électorale, mais on a pu constater par " la rage du pouvoir " qui consume nos adversaires, par l'inepte dévergondage de leurs orateurs, par les menaces révolutionnaires dont ils remplissent leurs journaux, par les tracasseries des régences communales de nos grands centres, où ces énergumènes auraient conduit la nation belge s'ils avaient pu être vainqueurs.

Mais leur règne est fini, le triomphe est désormais impossible pour eux. Le sol de notre beau et riche pays est trop imprégné du sel de l'Evangile ; la Belgique est une terre trop catholique, qui produit trop de prêtres et de vierges ; où les hommes que les fausses doctrines n'ont pas touchés ont d'inébranlables convictions, une nature virile et qui semble créée pour la lutte ; où les femmes chrétiennes conservent dans le cœur un trésor inépuisable de foi et d'amour pour Jésus-Christ et pour sa Sainte Mère. Non, nous ne craignons rien, notre armée est nombreuse et aguerrie ; groupée sous la houlette pastorale, admirablement conduite par des chefs prudents et expérimentés, elle combat sous l'œil de la Providence.

A Anvers, la lutte dont j'essaie d'esquisser les péripéties, se montre plus active, plus acharnée que partout ailleurs. Anvers est, comme vous le savez sans

doute, une ville commerciale et maritime de premier ordre. Entourée d'une formidable ceinture de fortifications, elle possède sur l'Escaut un des plus beaux ports du monde ; ses immenses bassins, ses quais qui s'étendent à perte de vue, ses vastes et somptueux entrepôts où s'entassent les richesses des deux hémisphères, excitent l'admiration de tous les visiteurs étrangers ; les navires qui partent d'ici sillonnent toutes les mers et abordent aux plus lointains rivages.

Anvers possède de magnifiques églises : entre toutes se distingue, par ses proportions gigantesques, cette merveilleuse cathédrale que nos pères ont élevée à la gloire de Marie et dont la flèche, svelte et hardie, s'élançait à la hauteur de 360 pieds. Par un privilège rare, le mouvement du commerce, les mille bruits de l'industrie et le tumulte des armes n'ont jamais pu chasser les Beaux-Arts de notre ville ; la couronne artistique d'Anvers brille aujourd'hui du même éclat que dans les siècles passés. Nos florissantes écoles de peinture et de sculpture, nos riches musées, où le visiteur s'extasie devant les toiles incomparables des Rubens, des Van Dyk et des Teniers, font de notre cité l'Athènes de l'art flamand.

Voilà les gloires d'Anvers. Pourquoi faut-il hélas ! qu'il y ait un revers à cette éblouissante médaille ? Je le dis, le cœur navré de tristesse, cette ville consacrée depuis des siècles à la Mère de Dieu, cette ville dont la population, en grande majorité, est si profondément catholique, se voit aujourd'hui administrée par des magistrats ouvertement hostiles à la Religion ! Elus, moitié par surprise, moitié par fraude, ils savent que leur règne sera éphémère, aussi s'empresment-ils, avec une activité dévorante, de jeter le désarroi et le trouble dans toutes les administrations qui dépendent de leur ressort. Foulant aux pieds les droits acquis, les positions faites, les services les plus anciens et les plus loyaux, ils démettent de leurs fonctions tous les employés dont les opinions leur font ombre et les remplacent par des âmes damnées de la maçonnerie. Jamais la libre Belgique ne vit un semblable spectacle. Notre Hôtel-de-Ville, siège antique et vénéré de l'une de ces communes flamandes qui portèrent si haut la renommée de notre pays, où se succédèrent tant de générations de magistrats, types de prudence et d'honneur, entend pour la première fois retentir dans son enceinte les accents de la passion et les provocations de la haine antireligieuse. La voix populaire, à la fois si mordante et si impitoyablement juste dans ses dénominations, a stigmatisé nos édiles du nom caractéristique de GUEUX. Ce titre leur restera.

N'allez pas croire toutefois qu'ils jouissent en paix d'une omnipotence incontestée. La sagesse de nos lois

a prévu les excès de pouvoir ; tout ce qui tend de près ou de loin à l'arbitraire est incompatible avec notre système administratif et gouvernemental. Au dessus des municipalités existe, dans chaque province, un conseil supérieur, nommé *Députation permanente*, qui a pour mission de contrôler les décisions émanées des régences communales. La *Députation permanente* d'Anvers a déjà infligé plus d'une sévère leçon à nos fougueux *progressistes* de l'Hôtel-de-Ville.

Voilà pourquoi la lutte se montre si ardente dans notre cité. Il serait trop long d'envisager dans toutes ses phases cet antagonisme perpétuellement agissant, je ne le montrerai que sur un terrain qui vous est familier, celui de l'enseignement. Grâce aux éclatants succès de nos belles institutions catholiques, nos adversaires voient, avec un dépit mal dissimulé, la plus grande partie de la jeunesse échapper à leur influence ; aussi fondent-ils école sur école—des deniers publics bien entendu— ; ils s'efforcent d'y attirer les enfants, non par une concurrence loyale et libre, mais par l'intimidation, par la menace et par tous les moyens dont ils peuvent disposer. Malgré tant d'efforts, l'avantage reste et restera à l'enseignement épiscopal et congréganiste.

Dans une de mes lettres précédentes, je vous ai parlé des cercles catholiques de notre pays. L'importance et le succès de ces associations s'affirment de jour en jour avec plus d'énergie. Depuis peu d'années, la plupart de nos villes, les grandes et les petites, ont vu éclore des réunions ou sociétés d'hommes d'élite qui professent le dévouement aux institutions politiques de leur pays et un profond attachement au Saint-Siège de Rome. C'est un beau spectacle que nous offrent les phalanges nombreuses de ces fervents chrétiens agissant tous dans une forte et noble communauté de sentiments et de pensées. Notre bien-aimé et glorieux Pontife, Pie IX, dans sa sollicitude paternelle, vient de donner à nos cercles une marque non équivoque de son auguste et cordiale sympathie. Par un bref daté de Rome, le 26 janvier dernier, le Saint-Père a daigné conférer au Président des cercles catholiques belges une distinction des plus honorifiques : M. de Cannart d'Hamale, sénateur, a été nommé GRAND'CROIX de l'ordre illustre de St. Grégoire-le-Grand.

Outre les cercles catholiques proprement dits, on a vu se constituer depuis peu dans les rangs de la bourgeoisie et de la classe ouvrière une foule de sociétés politico-religieuses. A la tête de chacune d'elles se place un jeune homme appartenant à l'aristocratie. On installe avec grand éclat ce jeune et vaillant chrétien en qualité de Président d'honneur ; il fait présent ce jour-là à l'Association d'une magnifique bannière, donne une

belle fête aux membres, assiste ensuite aux principales réunions et administre la Société. C'est une excellente combinaison qui rapproche les rangs sociaux et paraît destinée à exercer une grande et salutaire influence.

Toutes ces associations, outre leur but principal, qui est de renforcer l'armée catholique, ont pour objet secondaire la bienfaisance, dans le sens véritable et chrétien de ce mot. A Anvers la charité est inépuisable. Outre les monceaux d'or qu'elle fournit chaque année au Denier de St. Pierre, elle paie le denier de la lutte catholique, le denier de la presse catholique, le denier des écoles catholiques ; elle entretient une infinité d'œuvres locales pour secourir l'enfance, la jeunesse, la vieillesse, toutes les misères de l'âme et du corps. Je le proclame avec un patriotique orgueil, les autres villes du pays s'associent à ce magnifique mouvement. Le dernier Bulletin de l'Œuvre de St Vincent de Paul nous en apporte la consolante preuve. Il résulte de ce document que les aumônes recueillies pendant l'exercice 1876 s'élèvent à la somme de *sept millions* de francs.

Mais revenons à Anvers qui nous occupe d'une manière spéciale aujourd'hui. Pendant tout l'hiver il a été prêché, chaque dimanche, un sermon en faveur de l'une ou l'autre de nos œuvres charitables. Les protecteurs ou les protectrices de l'œuvre pieuse annoncent ce sermon par la voie des journaux ou même par des invitations à domicile. Habituellement c'est un Père capucin qui prêche, il est l'orateur préféré de notre population. Nul ne sait mieux que lui subjurer un auditoire, l'éloquence semble lui être naturelle, elle est plutôt le fruit de la prière qu'un laborieux produit de l'étude. Après la messe de midi, l'antique cathédrale d'Anvers, aux voûtes toutes imprégnées de prières, voit ses sept nefs remplies de monde ; l'élite de la cité de Dieu, dans notre ville, s'y presse. L'orateur monte en chaire : un silence religieux et solennel s'établit, pendant une heure l'assistance reste suspendue à ses lèvres et l'instruction coule à flots sur ce peuple d'élus.

Tous les sujets sont traités tour à tour, le prédicateur sait, avec un art infini, tirer parti de toute actualité pour instruire ses auditeurs et leur inspirer des idées chrétiennes. Il termine en disant quelques mots bien simples de l'œuvre charitable à laquelle il désire intéresser l'assistance. Le sermon fini, la foule se retire ; aux portes de sortie se trouvent des Dames ou des Messieurs tenant des plats d'argent ployant sous le poids de la monnaie qui y tombe. L'œuvre a récolté de quoi vivre une année ; chacun a sanctifié le jour du Seigneur, a entendu la parole de Dieu et a fait la charité. Voilà le Dimanche midi des catholiques d'Anvers.

La semaine dernière un orateur non moins brillant ni sympathique a parlé pendant une heure sur la Papauté. A l'issue du sermon on a fait une quête qui a produit un millier de francs destinés à offrir un cadeau au Saint-Père au mois de Mai prochain. Les dames d'Anvers, sachant que le Pape ne reçoit que pour donner, lui préparent un présent qui lui ira certainement au cœur. Elles lui offriront douze chapelles portatives de missionnaires, dont tous les ornements seront confectionnés de leurs mains. A leur tour les membres du Cercle catholique, présenteront à Sa Sainteté, par l'intermédiaire d'une députation spéciale, un objet d'art d'une grande richesse.

Ma lettre s'est allongée à mon insu et je redoute presque d'avoir abusé de votre bienveillante hospitalité. Je veux toutefois vous communiquer, en finissant, une nouvelle qui vous fera connaître l'un de nos plus éminents citoyens catholiques. Nous apprenons que M. le docteur Lefebvre, professeur à l'université de Louvain, vient d'être élevé au grade de commandeur de l'Ordre de Pie IX.

Il n'y a qu'une voix parmi les catholiques belges pour féliciter l'illustre professeur. Il est digne à tous égards de la haute distinction que daigne lui accorder le Saint-Père. Peu de savants honorent autant que lui le nom chrétien. Catholique dans toutes les circonstances de sa vie, M. le professeur Lefebvre défend la vérité dans son enseignement, dans les académies, dans ses livres et dans les associations charitables et ouvrières. Son intelligence, son temps, sa plume élégante et son éloquente parole sont au service de la Religion, de la justice et de la charité, et Pie IX ne pouvait faire briller la croix de son ordre sur une poitrine plus riche de mérites et d'honneur.

E. S.

NECROLOGIE.

Le R. P. Beaudry, Directeur du Collège, vient d'être cruellement frappé dans ses plus chères affections, par la mort de son Père, Mr. Jean-Baptiste Beaudry, né à Lachenais, décédé à Joliette le 19 Avril, à l'âge de 79 ans. Frappé subitement de paralysie le 10 Avril, le malade est resté jusqu'au moment suprême dans un état presque complet d'insensibilité. Mais c'était un de ces chrétiens vigilants que la mort trouve toujours préparés. Depuis de longues années, l'existence de celui dont nous déplorons la perte était vouée tout entière aux exercices de la plus édifiante piété. Il pratiquait à un degré éminent l'apostolat de l'exemple, prédication muette mais féconde en fruits précieux et dont l'influence salutaire s'étend au delà de la tombe.

Les funérailles de Mr. J. B. Beaudry ont eu lieu le 23 Avril. Le corps a été accompagné de la maison mortuaire à l'Eglise par un imposant cortège. On y remarquait : la famille du défunt, les élèves du Collège, les orphelines, la société de St. Vincent de Paul, l'Union St Joseph et la Société de Bienfaisance avec leurs bannières voilées de crêpes. L'Eglise, toute parée d'insignes de deuil, était encombrée d'une foule pieuse qui venait payer un tribut de regrets à la mémoire du défunt. Le service funèbre a été chanté par le Rév. Mr. Dupuis, Curé de Ste. Elisabeth ; dans le chœur on remarquait plusieurs membres du Clergé venus des paroisses environnantes. Un chœur nombreux, formé d'amateurs de la Ville de Joliette, a interprété avec beaucoup de succès la Messe de

Requiem harmonisée. Après l'absoute le corps a été transporté avec le cérémonial ordinaire à sa dernière demeure.

R. I. P.

INFORMATIONS DIVERSES.

Les Bulletins du 3e trimestre ont été adressés aux familles des élèves le 16 Avril. Fidèle à sa promesse de ne négliger aucune occasion d'encourager le travail et de récompenser le mérite, la *Voix de l'Ecolier* publie avec plaisir les noms des élèves qui ont obtenu les plus beaux bulletins :

Philosophie. MM. Maxime Olivier, Joliette et Camille Hogue, St. Jean-Baptiste de Montréal.

Rhétorique. M. Narcisse Bourgeois, St. Ambroise.

Belles-Lettres. M. Adolphe Renaud, Joliette.

Versification. M. Joseph Landry, St. Ambroise.

Préparatoire. M. Rodolphe Boulet, Joliette.

Les Bulletins les plus remarquables sont ceux de MM. Joseph Thériault [Joliette] et Joseph Soumis [Ste. Béatrix], tous deux élèves de Rhétorique. Mr. Thériault a obtenu *seize fois* la note *très-bien* et deux fois *presque très-bien*. Le Bulletin de Mr. Soumis porte la note TRÈS-BIEN pour les DIX-HUIT matières de la classe.

ALERTE DU 18 AVRIL.—Etre tiré d'un sommeil doux et paisible par un bruit importun, voir des rêves enchantés interrompus tout-à-coup par une cause prosaïque, est sans doute une chose superlativement désagréable ; mais être arraché des bras de Morphée par des cris de détresse, par les tintements lugubres de la cloche d'alarme, voir, en ouvrant les yeux, son appartement tout illuminé de lueurs sinistres, c'est là une secousse dont un puissant choc électrique ne donnerait qu'une idée très-imparfaite. Cette émotion poignante, je l'ai subie, comme tant d'autres, dans la nuit désormais fameuse du 18 Avril.

Un violent incendie, dont la cause est restée enveloppée de mystère, venait d'éclater, vers 1 heure du matin, dans les dépendances de la maison de Mr. I. Mercier, rue St. Charles Borromée, en face de la façade principale du Collège. Des voix désespérées et retentissantes poussaient dans la rue le cri : AU FEU ! Ce cri trouva un écho immédiat dans le grand dortoir de la bâtisse neuve où reposaient 98 élèves. Quel tumulte aussitôt ! quelle délirante et fiévreuse panique ! La trompette du jugement dernier réveillant de leur sommeil les générations humaines, n'aura pas un effet plus terrible ni plus instantané. En moins d'une minute la porte du dortoir était assiégée par une cinquantaine d'écoliers, dont aucun, assurément, ne portait l'uniforme réglementaire du Collège et qui poussaient des cris à fendre l'âme. Sans faire le moindre tort à l'antique réputation de bravoure des écoliers, je puis dire que l'effroi était général, le tumulte indescriptible. Vraiment il y avait lieu de s'épouvanter. Le spectacle était terrifiant. On aurait juré que les dortoirs de l'ancienne bâtisse étaient en feu : on apercevait à travers les croisées des flammes gigan-

tesques dont les langues ardentes léchaient les plafonds et au milieu desquelles semblaient se débattre, dans les convulsions du désespoir, de pauvres camarades surpris par l'impitoyable élément ; on voyait leurs noires silhouettes se découper d'une manière sinistre sur un fond incandescent ; on entendait distinctement—pensait-on—des cris de mort et des râles d'agonie. Le souvenir de l'affreuse catastrophe de Ste. Elisabeth était présent à la mémoire de chacun et ajoutait encore à l'horreur de la situation.

Soudain la porte du dortoir s'ouvrit..... Il y eut un moment d'anxiété suprême..... Un écolier, qui apparut en cet instant comme un messager des cieux, vint annoncer d'une manière positive que le feu n'était pas au Collège et qu'il n'y avait absolument aucun danger. Aussitôt la terreur, arrivée à son paroxysme, se calma comme par enchantement et les écoliers, en s'inspectant mutuellement, ne purent comprimer un formidable éclat de rire. Il y avait de quoi ! Quelle excellente aubaine pour un caricaturiste s'il avait pu assister à cette scène du plus désopilant comique ! il aurait pu croquer là des types que son génie n'aurait jamais devinés ! Que de choses n'eût-il pas découvertes dans ce groupe effaré qui encombra la porte ? De loin et aux lueurs de l'incendie ce fouillis inextricable de têtes, de bras et de jambes avait un aspect fantastique et presque monstrueux.

La scène changea de face lorsque cet héroïque bataillon, convaincu enfin de la non-existence du danger, se décida à quitter la porte et à rentrer au dortoir. Ils défilèrent sur deux rangs, semblables aux glorieux débris d'une troupe hachée par la mitraille. J'ai entendu un de ces preux demandant d'une voix discrète à son voisin :

- As-tu eu peur toi ?
- Moi ?
- Oui toi.
- Pas le moins du monde.
- Mais cependant tu courais bien vite tout-à-l'heure.
- Je cours très-souvent.
- Tu criais comme un perdu.
- On a si rarement l'occasion de crier au dortoir.
- Mais enfin cet habit enfilé à l'envers.....
- Tiens ! c'était *pour le fun* ça.

Et pendant qu'il protestait ainsi de son intrépidité, on aurait pu voir ce jeune brave trembler de tous ses membres, une sueur significative perlait sur son front livide, il était aux trois quarts en pâmoison. L'enfant avait eu peur, mais, l'homme qu'il renfermait en germe ne voulait pas passer pour lâche.

Depuis la disparition complète du danger les plus timides faisaient parade d'un sang-froid admirable et on les voyait, la figure collée aux fenêtres, suivre d'un air gouguenard le spectacle saisissant de l'incendie.

UN ACTEUR.

Des exercices réguliers de Prédication ont été établis depuis quelque temps au Collège parmi MM. les Ecclésiastiques canadiens et irlandais. Les séances ont lieu le

Mercredi de chaque semaine sous la présidence du Rév. Père Beaudry.

Nous avons eu occasion, à diverses reprises, d'applaudir au zèle déployé par les Messieurs qui se sont succédés dans la direction de l'*Académie St. Etienne* depuis le commencement de la présente année scolaire. Ils s'efforcent par tous les moyens de maintenir parmi les membres de l'association l'ardeur et l'enthousiasme des premiers jours. En vertu d'une décision du Conseil, tous les fragments épars de journaux et d'essais littéraires provenant de l'ancien « Cercle » ont été réunis, classés dans l'ordre chronologique et reliés en un joli volume. Les membres de l'*Académie St. Etienne* vont chaque jour puiser dans ces précieuses archives le goût de la littérature en même temps qu'ils paient un juste tribut d'admiration à leurs devanciers.

Le défaut d'espace nous met dans l'obligation d'ajourner au prochain numéro la suite de l'intéressante relation de voyage intitulée : « QUELQUES JOURS EN CALIFORNIE. » Nous avons cru devoir faire ce sacrifice en faveur de la publication *in extenso* de notre correspondance de Belgique.

LISTE DU 29 AVRIL.

Cours Latin.

Rhétorique..... Ier.....J. Thériault,.....Joliette.
Belles-Lettres..... Ier... A. Renaud..... "
Versification.....Ier..... N. Préville.....St. Alphonse.
Syntaxe..... Ier.....E. Perreault,.....Joliette.

Cours Commercial.

Syntaxe... { Franç.....Ier..... F. X. Brûlé,.....St. Didace.
 { Ang.....Ier..... F. Champagne, Middlebury
 et J. Hébert,.....Joliette.
Eléments... { Franç...Ier..... O. Lavallée,.....Berthier.
 { Ang...Ier.....J. Crilly,.....Joliette.
PréparatoireIer... R. Boulet,..... "

Depuis le 15 Mars jusqu'au 30 Avril 1877, les Messieurs dont les noms suivent nous ont fait parvenir le montant de leur abonnement :

Les Rév. MM. P. Beaudoin, Curé, Bourbonnais, Ill. ; F.I. Prud'homme, Curé, L'Epiphanie ; A. Charlebois, P.S.V. Collège Bourget, Rigaud ; O. Laferrière S. D. Collège Joliette ; F. X. Rabeau, eccl. Collège Bourget, Rigaud.

F. Patoël, Ecr, M.D. Holyoke, Mass. ; Lazare Guillbault, Ecr. Ste. Elisabeth ; MM. L. Tranchemontagne, Berthier ; O. Lafontaine, Lanoraie ; F. B. Kineke, New-York.

Nous remercions cordialement Mr. J. Larkin, Troy. N.Y., de l'encouragement généreux qu'il a bien voulu donner à notre œuvre.

EN VENTE au bureau de la « Voix de l'Ecolier » :
 Avis de Renouvellement d'Enregistrement de Droit Réel.

LE
ROBINSON D'EAU

DOUCE.

—
CHAPITRE X.

Impressions de voyage.

(Suite.)

La nuit suivante, mon sommeil fut interrompu par une longue insomnie pendant laquelle ma conscience m'obligea à entendre plusieurs reproches auxquels j'avais jusque-là fermé l'oreille.

On se souvient que j'avais donné à Julien Caseneuve cent francs au moment de son évasion. De cette somme il n'y avait que la moitié qui fût à moi, l'autre moitié appartenait aux pauvres. J'avais donc abusé d'un dépôt. Ce qui augmentait ma faute, c'est que j'avais sollicité moi-même cet argent.

A peine arrivé au collège, je m'aperçus qu'on faisait des quêtes nombreuses, tantôt pour les indigents de la localité, tantôt pour les bonnes œuvres intéressant la France et l'Eglise : j'écrivis à ma mère en me plaignant que l'insuffisance de ma bourse ne me permit pas d'imiter la générosité de plusieurs de mes camarades. Mme de Puyjoubert m'envoya cent francs pour mes aumônes. J'en donnai la moitié dans un mois ; M. le Supérieur fut obligé de m'inviter à plus de modération. Plût à Dieu que j'eusse tout donné ! je n'aurais pas à me reprocher d'avoir employé à une évasion, c'est-à-dire à un acte coupable, l'argent destiné à soulager les vieillards, la veuve et l'orphelin.

Comme si c'était à dessein, les mendiants abondaient sur notre route ; ils se présentaient à la portière et suivaient la voiture lorsqu'elle gravissait quelque côte ; on les trouvait à la porte de toutes les auberges ; quelques-uns venaient me tendre la main dans l'intérieur de l'hôtellerie et jusque dans ma chambre. A défaut d'argent, je donnai une paire de souliers à un ramoneur de mon âge, et deux chemises à un pauvre petit déguenillé, arrivé, je crois bien, à 12 ans, sans avoir porté de linge sur le corps. Mes gardiens témoins de ces pauvres dons ne soufflèrent mot. Ils firent bien ! J'étais vexé, furieux et capable de tout pour me soustraire à une surveillance qui dégénérait en un honteux esclavage.

Quelques paroles, prononcées par mes gardiens à leur arrivée à Saint-X.... me revinrent en mémoire pendant ce triste voyage et me tourmentèrent beaucoup.

« Nous sommes venus vous chercher, m'avaient-ils dit, pour vous mener en Limousin, jusqu'à ce que madame votre mère et le conseil de famille aient décidé de votre sort. »

Quel était au juste ce conseil de famille ? que pouvait-il faire de moi ?

Je me souvins d'avoir vu trois ou quatre fois à Puyjoubert un vieux monsieur, arrière-cousin de mon père, qu'on me disait être mon subrogé-tuteur. M. Mauval avait un visage sévère ; je me prenais à pâlir et à rougir lorsqu'il me re-

gardait—et cela lui arrivait souvent—dans le blanc des yeux. Mon subrogé-tuteur venait à Puyjoubert en compagnie d'un autre parent éloigné de mon père, le baron de Saint-Sauveur, un colonel de gendarmerie en retraite qui voyait des malfaiteurs partout. Les domestiques du château tremblaient durant le séjour de ces messieurs et ne cachaient pas leur joie en les voyant partir. J'étais perdu si MM. Mauval et de Saint-Sauveur l'emportaient dans le conseil de famille sur l'avis de ma mère. Il m'était arrivé plus d'une fois d'entendre l'ancien gendarme grommeler entre ses vieilles et vilaines dents :

—On est trop faible ici ! les femmes ne s'entendent pas à élever les enfants. Ah ! si ce petit drôle me regardait !

Que pouvait décider à mon sujet le conseil de famille ? Telle était la seconde question que je me posais. Après avoir bien réfléchi, il me sembla qu'on pourrait bien me mettre à bord de quelque navire, en qualité de mousse. N'avais-je pas lu la vie de plusieurs marins, devenus capitaines de vaisseau, chefs d'escadre et amiraux, qui avaient commencé par être des enfants terribles et des mousses ? Ma foi ! si on m'infligeait cette punition, je l'acceptais à l'avance. A la vérité, je serais séparé de ma mère ; mais ne l'étais-je pas au collège ? Mme de Puyjoubert serait bien dédommée en me voyant revenir au bout de deux ou trois ans, grand, fort, instruit et sérieux. La vie à bord d'un vaisseau est une autre école qu'une maison à fabriquer les bacheliers. D'où venaient mes malheurs et mes fautes ? De ce que j'étais contrarié dans ma vocation. Une fois que je serais dans mon élément tout changerait. Les mousses ont leur brevet d'amiral dans la coiffe de leur chapeau ciré : qu'on me donnât le chapeau, et je me chargeais d'en tirer le brevet.

La profession de marin devait infailliblement me rapprocher tôt ou tard de Julien Caseneuve. Lui aussi, fils et neveu de marins aura été envoyé chercher la sagesse sur la plaine liquide, nous nous y rencontrerons un jour et nous bénirons alors l'évasion du collège de Saint-X....

Je faisais ces réflexions et d'autres de ce genre sur les confins du Poitou et de l'ancienne Marche-Limousine, à quelque distance d'un bourg nommé Lathus. Nous avions pris à Montmorillon des chevaux de poste et un postillon si fringants que nous allions ventre-à-terre et en brûlant la route. Cela m'amusa fort, je me mis à la portière et excitai, du geste et de la voix, chevaux et postillon. Mal m'en prit : nous ne tardâmes pas à verser. Un des deux chevaux se cassa la jambe ; mes deux compagnons de route reçurent des contusions ; le postillon et moi n'eûmes rien.

A l'empressement de tout le monde autour de ma personne, je reconnus, non sans une joie secrète, que l'héritier des Puyjoubert comptait encore pour quelque chose en ce monde. Ceci m'encouragea à reprendre un peu l'attitude et le langage du maître. Je traitai le postillon de casse-cou et mes deux gardiens d'imprudents. Nul ne sourcilla.

Le postillon monta sur le cheval valide et s'en alla chercher du secours à Lathus. Nous attendîmes sur la route. N'eût été ce beau cheval fourbu et qu'il faudrait abattre, je me serais médiocrement affligé de l'aventure. Deux hom-

mes devaient appartenir à la police, ne meurent pas pour quelques bosses et meurtrissures reçues dans l'exercice de leurs honorables fonctions.

Je ne tardai pas à regretter ces jugements téméraires et ces mauvais sentiments. Pierre Rougier et Mathurin Lenoir ne tenaient aucunement à la police. C'étaient deux honnêtes fermiers limousins, qui avaient bien voulu se charger de la mission peu agréable de surveiller, pendant un voyage de trois jours, un mauvais sujet qui, après s'être fait renvoyer du collège, était capable de beaucoup d'autres sottises.

Ces particularités me furent connues grâce à une conversation entendue la nuit, dans une auberge de Lathus, entre Rougier et Lenoir. La chambre des fermiers limousins n'était séparée que par une mince cloison de la mienne, et j'ai l'oreille fine. Il ne me fut pas difficile de deviner que ma mère avait employé ces braves gens de préférence à des Berrichons, afin que la nouvelle de mes fredaines au collège de Saint-X... arrivât le plus tard possible ou même n'arrivât pas du tout à Puyjoubert.

Les contusions que s'était faites Lenoir lui causaient de vives souffrances, autant que j'en pus juger par les gémissements que je lui entendis pousser. Le matin, de bonne heure, Rougier entra dans ma chambre et me dit :

—Monsieur de Puyjoubert, mon compagnon de route a une forte fièvre. Il faut que je retourne à Montmorillon chercher un médecin. Voulez-vous me donner votre parole de chrétien et de gentilhomme que vous ne bougerez pas d'ici jusqu'à mon retour ?

Il parlait bien, ce Limousin-là, et s'entendait à toucher les cordes sensibles. Je n'aurais pas fait tant de sottises— je le pensais du moins— si on m'avait demandé au préalable ma parole de chrétien et de gentilhomme.

Quoi qu'il en soit, je répondis à Rougier :

—Vous pouvez être tranquille, je vous jure que je ne mettrai pas les pieds hors de l'auberge. C'est bien assez du malheur arrivé à votre camarade, sans que j'aille vous causer de nouveaux ennuis.

—Merci, monsieur de Puyjoubert, répondit Rougier ; je vais à Montmorillon chercher un médecin.

Il revint au bout de trois heures, avec un grand monsieur décharné, livide et toussant affreusement.

J'avais envie de lui dire : *Medice, cura te ipsum* : Monsieur le docteur Robichon, guérissez-vous vous-même.

Quelle différence avec le docteur Desourteaux, qui avait cinq pieds six pouces, était gros en proportion et se portait comme un chêne ! M. Robichon, après avoir examiné soigneusement le malade, déclara que nous pouvions continuer notre voyage avec lui ; seulement il fallait aller lentement et ne plus verser en route.

La lenteur calculée de notre chaise de poste et surtout la tranquillité d'esprit amenée par la connaissance que j'avais de mes gardiens, me permirent d'examiner avec plus d'attention le pays que nous traversions. Je ne sais trop pourquoi j'avais toujours pensé que le Limousin était la plus laide et la plus pauvre province de France.

(A continuer.)

"LA VOIX DE L'ÉCOLIER"

DU COLLÈGE JOLIETTE

Parait le 1er et le 15 du Mois
PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE.

ABONNEMENT (payable d'avance)..... \$1.00

ON EXÉCUTE au Bureau de la
Voix de l'Écolier toutes espèces d'IMPRESSIONS
aux prix les plus réduits.

Promptitude et Soins garantis.

TROIS MAISONS A VENDRE

Dont une, sise Rue St. Louis [près le Bureau de M. Baby] constitue une RÉSIDENCE PRIVÉE très confortable, et les deux autres sont avantageusement situées, Rue Manseau, au centre du Quartier Commercial.

—Conditions très-faciles—

S'adresser à

J. B. LAURION,

Propriétaire.

Joliette, 15 février 1877.

6-m

Maisons Recommandées A JOLIETTE.

J. ULRIC FOUCHER, Marchand de *Pianos, Harmoniums, Moulins à Coudre*, etc., Rue Notre-Dame,
JOLIETTE.

N. I. CHARLAND, Tailleur, Vis-à-vis le Bureau et
Résidence de B. Vézina et D. Désormiers, Ecr., Notaires, Joliette.

A. DELISLE, Libraire et Relieur, Place-Bourget, près le
Bureau du Télégraphe, Joliette.

C. H. B. LEPROHON, Agent pour les
"ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA"
(Contre le Feu et le Tonnerre) et "LA ROYALE CANADIENNE"
(Assurance contre le Feu)
JOLIETTE

N. B.—M. Leprohon vendra aux conditions les plus faciles : *Chaux, Pierre, Sable*.

C. P. CHARLAND, AVOCAT. Bureau :—
Fisk's Block—Porte No. 1—Joliette

M. CHARLAND suivra les Circuits de Montcalm, Berthier et L'Assomption.

P. ST. JEAN, Marchand de Chaussures
RUE MANSEAU—JOLIETTE

J. B. BASINAIS, Marchand de meubles
Coin des Rues St Barthélemy et De Lanaudière
JOLIETTE

J. B. LAURION, Plombier et Ferblantier
Rue Manseau (A l'Enseigne du Castor et du Mai
JOLIETTE